



Communiqué

Date: 13 octobre 2022

Finances publiques suisses: les administrations publiques devraient enregistrer des excédents à partir de 2023

Si la reprise de l'économie suisse après la crise liée au coronavirus s'est poursuivie début 2022, elle devrait subir un fort ralentissement à partir du troisième trimestre, en raison notamment des difficultés d'approvisionnement persistantes, de l'augmentation de l'inflation et d'une politique monétaire généralement plus restrictive. Les derniers chiffres de la statistique financière publiés par l'Administration fédérale des finances (AFF) laissent entrevoir un excédent de 1,3 milliard de francs pour l'ensemble du secteur des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales). Les dépenses de l'État devraient rester stables et une hausse des recettes publiques est attendue. La dette devrait quant à elle décroître à partir de 2023. Il est toutefois à noter que ces prévisions dépendent des répercussions des développements internationaux et sont donc entourées d'incertitudes.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a plongé l'économie dans sa plus grande crise depuis des décennies, entraînant un déficit record de 21,3 milliards de francs dans les finances publiques. Ce déficit, établi à 3,1 % du produit intérieur brut (PIB), résulte avant tout des sous-secteurs Confédération et cantons. Une grande partie des dépenses supplémentaires avaient pour principal objectif de soutenir les revenus et de maintenir les emplois (p. ex. les allocations pour perte de gain et l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail) et de financer des mesures dans le domaine de la santé (p. ex. l'acquisition de matériel sanitaire, notamment de tests de dépistage du COVID-19).

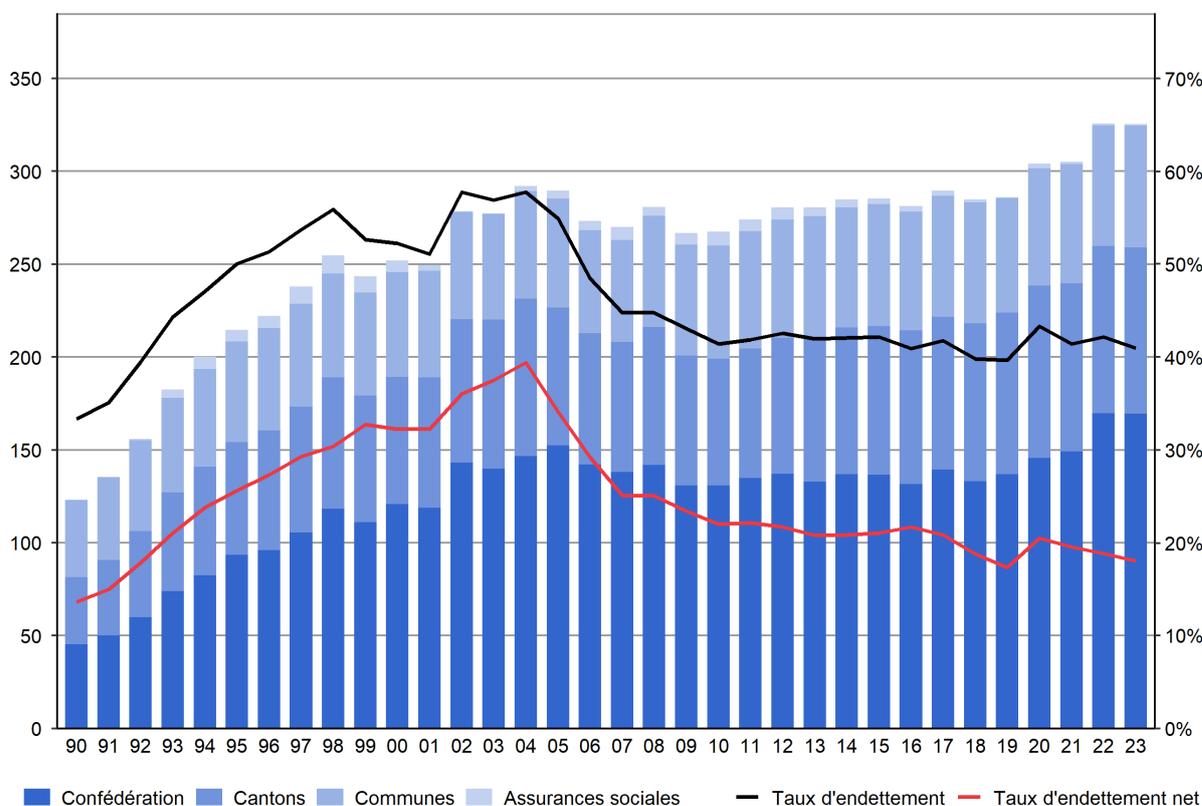
En 2021, les aides pour les cas de rigueur destinées aux entreprises sont venues compléter les mesures de stabilisation afin de soutenir les secteurs particulièrement touchés. La charge grevant les finances publiques (en particulier celles de la Confédération) est restée très élevée, malgré l'augmentation simultanée des recettes fiscales des quatre sous-secteurs. Le déficit des administrations publiques devrait s'établir à 0,5 % du PIB.

Grâce à la reprise économique de fin 2021 et début 2022, une amélioration des finances publiques est attendue en 2022. Les moyens destinés à atténuer les effets de la pandémie qui n'ont pas été entièrement utilisés ainsi que la solide croissance des recettes fiscales des

cantons et des communes contribuent largement à l'évolution favorable des finances du secteur des administrations publiques. Les soldes de financement positifs élevés des cantons et des assurances sociales devraient permettre à l'ensemble du secteur des administrations publiques de présenter un excédent de 0,2 % du PIB.

Afin de financer les vastes mesures d'environ 40 milliards de francs prises pour faire face à la pandémie de COVID-19 entre 2020 et 2022, les administrations publiques ont employé les liquidités dont elles disposaient et accru leur dette. Selon les estimations actuelles, les capitaux de tiers pour le secteur des administrations publiques devraient augmenter une nouvelle fois en termes nominaux (en particulier pour la Confédération) et atteindre lors de l'exercice 2022-2023 un nouveau sommet de 324 milliards. En revanche, leur quote-part devrait diminuer dès 2023 en raison de l'amélioration de la performance économique.

Évolution de la dette de 1990 à 2023: en % du PIB, pour l'ensemble du secteur des administrations publiques (échelle de droite) et capitaux de tiers, en milliards de francs, pour tous les sous-secteurs (échelle de gauche)



Risques: la plus grande incertitude entourant les finances publiques est la possible détérioration de la situation conjoncturelle en raison des répercussions des développements internationaux (guerre en Ukraine, forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières, problèmes persistants d'approvisionnement et de livraison de matières premières et de marchandises et politique monétaire généralement plus restrictive). Une telle évolution pourrait entraîner une augmentation des dépenses de l'État (p. ex. pour l'aide humanitaire, la défense, les combustibles et l'énergie, les dépenses financières) et une diminution des recettes fiscales pour les années à venir, ce qui pèserait sur les finances publiques. La Banque nationale suisse (BNS) ayant par ailleurs annoncé une perte de 95,2 milliards de francs pour le premier semestre 2022, il est encore difficile d'estimer quelle part de son bénéfice elle pourra verser à la Confédération et aux cantons.

La Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF) publie aujourd'hui les résultats définitifs concernant 2020 ainsi que des projections et estimations sur les finances des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques) jusqu'en 2026.

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la Communication de
l'Administration fédérale des finances
Tél. +41 58 465 16 06, philipp.rohr@efv.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par le document suivant:

- Rapport
- Données détaillées de la statistique financière
- FAQ